à créer des alarmes continuelles et pousse sans cesse le cri de loyauté. (Ecoutez! écoutez!) Le gouvernement actuel a été formé expressément dans le but de porter remède aux difficultés constitutionelles de cette province, et je lui rappelle cet engagement. Le projet qui nous est soumis a pour objet l'union de toutes les colonies de l'Amérique Anglaise du Nord, et si le traité est sanctionné par le gouvernement impérial, si le parlement anglais vote une loi basée sur les présentes résolutions et que les provinces du golfe persistent dans leur détermination. quelle sera la situation qui nous sera faite? Est-ce que ce plan de fédération devra être appliqué aux deux Canadas? Eh bien! M. l'Oratrur, ce n'est pas là le remède constitutionnel que nous voulions, et je demanderai à la chambre si elle est prête à l'adopter pour nous-mêmes? (Ecoutez! écoutez!) Je crois que le gouvernement aurait dû se borner à la question constitutionnelle et n'aurait pas dû la mêler avec celles de la défense et du commerce de ce pays dans le but de lui donner plus d'éclat. Il n'a pas saisi le parlement de la question comme il le devait, ou comme en ont été saisis les parlements des autres provinces, et la chambre devra l'envisager de la manière suivante :--Est-ce qu'il va être passé un acte impérial pour établir la confédération entre les deux Canadas d'après les résolutions actuelles? Je ne suis pas prêt à accepter cette mesure comme remède constitutionnel, et je ne le veux pas dans cette forme. (Ecoutez ! écoutes I)

L'Hon. M. McGEE-L'hon. député qui vient de s'asseoir prétend que la question de la confédération n'a pas été mise devant cette chambre de la façon qu'elle l'a été devant la législature des autres provinces; eh bien ! mes renseignements, qui sont peut-être aussi exacts que les siens, me portent à croire qu'on a suivi la même ligne de conduite ici que dans trois des autres provinces, à savoir : Terreneuve, l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse. Les dernières nouvelles reques ici font espérer que les résolutions vont-être votées par Terreneuve ; dans la Nouvelle-Ecosse, elles ont été mises devant la chambre par le secrétaire provincial, qui déclara que l'adoption des résolutions serait proposée à un jour ultérieur. Du moins, c'est la déclaration faite par l'hon. M. TUPPER, secrétaire provincial.

DR. PARKER-Lises le discours de Son

Excellence.

L'HON. M. McGEE—Eh bien! ce discours était très convenable. D'un autre côté, l'hon. monsieur se rappellera que ce qu'il a dit de quatre provinces est inexact pour trois d'en-Mon hon. ami, le député de North tr'elles. Hastings (M. T. C. WALLBRIDGE), a nié que l'influence américaine ait eu quoique ce soit à faire avec le résultat des élections dans le Nouveau-Brunswick. Je lui répondrai que l'un des candidats heureux est l'agent de la ligne des vapeurs américains —la ligne intercoloniale—compagnie qui monopolise tout le commerce de transport dans le Nouveau-Brunswick, et dont pas une seule action n'appartient à un habitant du Nouveau-(Ecoutez ! écoutez !) Qui peut Brunswick. supposer que l'on ne s'est pas servi de l'influence de cette compagnie dans les élections? On a fait jouer toute espèce d'influence, et de bateaux à vapeur, et de chemins de fer et de mines et de pêcheries ; et ce n'est pas trop avancer que de dire, pour ma part je le fais sans hésiter, que la lutte dans cette partie du pays comme dans les autres s'est faite entre Yankees et Anglais. C'a été une bataille rangée et à découvert entre les intérêts yankees d'un côté et les intérêts anglais de l'autre, et ceux qui ont assex peu de générosité pour se réjouir de la défaite de l'hon. M. TILLEY, le font pour fêter le triomphe des intérêts yankees. Co que je dis ici, je le tiens de faits recueillis par moi dans diz différentes visites que j'ai faites dans cette province; aussi, je n'hésite pas à dire que si mon hon, ami y eut été autant de fois que moi, et eut eu les mêmes avantages de voir les choses de près, il comprendrait qu'il y a eu en jeu bien autre chose que le mérite ou les désavantages du projet de confédération. (Ecoutez ! écoutez !) Entr'autres reproches faits à l'hon. M. TILLEY, on lui a dit que l'hon. M. MACDONALD avait déclaré que le chemin de fer intercolonial ne pouvait pas, comme de juste, faire partie de la constitution : voilà un exemple du genre de guerre qu'on lui a faite. La lutte a donc été entre le préjugé et le patriotisme, entre l'ignorance et l'intelligence, entre l'influence yankee et les grands principes de la politique anglaise de l'Amérique du Nord. (Ecoutes!) Ceux qui se réjouissent de cet état de choses peuvent s'en féliciter s'ils le veulent, mais notre devoir à nous est d'obéir à l'opinion véritable du pays, de montrer notre fermeté et notre bonne foi en fesant adopter le projet actuel, de prouver au reste de l'empire notre résolution inébranlable de nous en tenir à la